

Présidentielle : les Tunisiens du Var ont davantage voté Essebsi

Ce week-end, les résidents tunisiens de France avaient été appelés à voter pour élire leur futur président de la République.

À Toulon, les deux bureaux de vote installés dans la salle Méditerranée du quartier de Port-Marchand comptabilisaient un total de 2 660 inscrits. 957 d'entre eux ont voté durant ces trois jours soit un taux de participation de 36 % à cette élection. A La Seyne-sur-Mer, parmi les 1 211 inscrits, 521 ont également voté soit 43 % de participation. Les résultats des votes plébiscitant le candidat Béji Caïd Essebsi du parti anti-islamistes, Nidaa Tounès, arrivent largement en tête de cette élection avec un écart de dix pour cent devant le président de transition actuel, Moncef Marzouki.

Second tour prévu fin décembre

« Nous avons connu une plus forte mobilisation dimanche et le taux de participation est à



A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle en Tunisie, Béji Caïd Essebsi, candidat du refus de l'islamisme, se donne en tête d'une courte avance. C'est lui que les Tunisiens du Var ont aussi placé en tête dimanche. (Photo Epa/Maxppp)

peu près le même qu'au moment des législatives qui se sont déroulées en octobre dernier », confiait ainsi hier la présidente d'un des deux bureaux de vote toulonnais, Sophia Bouachir. « Ce n'est pas un taux de participation énorme mais c'est déjà bien car nous craignons d'avoir moins de votants à cette élection à cause des problèmes

d'inscriptions qu'il y a eu sur les listes », expliquait-elle. En effet, c'est l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) dont l'un des bureaux est à Marseille qui organise ces scrutins depuis la révolution de jasmim. D'où aussi un délai d'un mois entre les deux tours. « Il faut un mois de mise en place entre les deux tours car l'ISIE

AMBRE MINGAZ

Bonne participation à Fréjus, mais...

Les élections des Tunisiens de France, pour le premier tour de la présidentielle à Fréjus se sont déroulées « dans une atmosphère d'indignation et de colère », soulignaient plusieurs observateurs.

Ils étaient en effet théoriquement 960 inscrits sur les listes électorales

mais seulement la moitié ont été régulièrement enregistrés. D'où des plaintes et coups d'éclats, condamnant l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), en charge de la régularité de ces élections, trop proche des islamistes aux yeux des familles désirant voter. « L'incompé-

tence de l'ISIE est flagrante, la fête est gâchée... », soulignait l'une d'elle. Ceci dit le taux de participation sur les électeurs pouvant s'exprimer s'élevait à 60 %. Le favori, Béji Caïd Essebsi, était largement devant avec 254 voix.

E.D.

Accident de scooter à Toulon : appel à témoins

C'est un accident dont les enquêteurs ignorent tout des circonstances. Pourtant, ses conséquences graves nécessitent une enquête approfondie. Dimanche en fin de journée, une jeune fille roulait à scooter dans le quartier de Claret quand elle a chuté. Elle a été secourue par un passant, qui l'a retrouvée à terre, mais n'a rien vu de l'accident, ou de l'incident.

La Toulonnaise de 20 ans a été transportée à l'hôpital Sainte-Anne, dans un état grave.

Elle y est toujours hospitalisée. Les policiers de la brigade accidents sont à la recherche de témoins qui pourraient dire comment cette jeune conductrice est tombée au sol. Y avait-il d'autres véhicules à proximité? Aurait-elle pu chuter seule? Toute personne qui pourrait apporter un élément d'information peut joindre les enquêteurs.

La jeune fille conduisait un scooter de 50 cm³, dans la rue Amiral-Emériau (derrière les voies ferrées), a priori, en direction du quartier Saint-Roch. Il était entre 17 h et 17 h 15.

La victime a été retrouvée au sol à hauteur de la résidence Les Amandiers.

S.O.B.

Les policiers de la brigade accidents (située à La Garde) sont joignables au 04.94.75.88.81, au 04.94.75.88.82, au 04.94.75.89.10 ou au 04.94.75.89.11.

Fleurissement du Var : l'heure des lauriers

C'est à Grimaud, dans l'enceinte du complexe sportif « Les Blaquières », que le palmarès des villes et villages fleuris a été dévoilé. Pour l'occasion, Jean-Pierre Serra, vice-président du Conseil général, a endossé le rôle du présentateur vedette.

Deux nouvelles fleurs

L'élu a tout d'abord décerné aux deux communes, Mons et Villecroze, leur première fleur. « Il existe un lien entre tourisme et enrichissement floral, a-t-il déclaré, et il est indispensable de mettre



Monsieur Navarro de la Garde - Prix spécial pour son jardin composé uniquement de succulentes et de palmiers.

en harmonie l'image du département du Var et la réalité. La campagne « Fleurir » peut aller jusqu'au niveau européen, et dans le Var, sont lauréates les communes d'Hyères et Bornes-les-Mimosas avec quatre étoiles. Le Var est aussi fier de posséder le premier village bio de France, en l'occurrence Correns. Ce soir, nous récompensons les hommes et les femmes, qui par passion au quotidien, améliorent leur environnement, dans nos villes, centre-ville, cours de villes ou villages. Nous récompensons des jardins d'exception, des espaces d'exception...

Cette année, nous enregistrons un tiers de participants en plus. Sur 200 particuliers visités, 129 ont été sélectionnés dont 40 dans le bassin dit « Oranger » situé sur le bord de mer ».

Tout le monde a ensuite levé le verre de l'amitié en se promettant que le fleurissement 2015 sera encore plus dense que les années précédentes.

NIMO

Sporting - OM : deux supporters condamnés à des peines avec sursis

« J'ai parti au stade juste pour le match. » (sic) Thomas K. est l'un des deux Marseillais interpellé samedi soir après des incidents qui ont eu lieu, en marge du match de CFA 2 entre le Sporting de Toulon Var et l'OM, près du stade Bon-Rencontre. Hier, l'homme a été présenté devant le tribunal correctionnel de Toulon, aux côtés d'Elizan B., un autre supporter de la cité phocéenne, pour « participation armée à un attentat ».

pour le tier dans la rue » (sic), a admis, avec une certaine naïveté le prévenu, défendu par M^e Monnier.

Trois mois ferme requis

Le second, dont la défense était assurée par M^e Collin, était poursuivi pour avoir jeté un projectile (indétérminé) sur les CRS et être en possession d'un bâton. « Il a fallu un tir de flash-ball pour vous maîtriser », lui a rappelé la magistrature. « Je suis arrivé dix minutes avant le match. Les Toulonnais envoyaient des cannettes sur nous. Quelqu'un m'a dit de prendre ce bâton pour me protéger. » Interrogé sur le fait qu'il se soit dissimulé le visage, il assure s'être surtout protégé des gaz lacrymogènes.

À l'encontre de ces deux gaillards barbus au look de rugbyman, M. Coutenier, représentant du ministère public a requis une peine ferme de trois mois de prison avec maintien en détention, interdiction de séjour dans le Var. « Ce hoooliganisme représente un danger pour tout le monde. Et ce jour-là, le pétard, c'était au propre comme au figuré... ». Le tribunal a condamné les deux hommes à une peine de quatre mois de prison avec sursis simple.

P. POLETTO



Gilbert Doncker, 1^{er} prix catégorie « Maison avec jardin très visible de la rue » de Toulon. (Photos Nimo)

Palmarès 2014

Prix des communes à Mons, Villecroze, Salernes et Le Beausset.
Maison avec jardin
1^{er} prix : Chantal Herber à Bauduen.
Décor floral sur la voie publique
1^{er} prix : Marie Gertosio de Châteaudouble.
Balcon et terrasse
1^{er} Aline Zaiio à Moissac-Bellevue.
Hôtel - restaurant
1^{er} prix : M. Meissburger à Ampus.
Ferme et camping
1^{er} prix : famille Ghignone de Moissac-Bellevue.